

Débats • Postillon

## P. François Ecalle : « Soit on réduit les dépenses, soit on augmente les impôts »

ENTRETIEN. Le président de Fipeco, spécialiste des finances publiques, propose des pistes pour dompter la dette publique.

Propos recueillis par Kévin Badeau

Publié le 25/03/2024 à 18h25



François Ecalle, ancien magistrat de la Cour des comptes, est le président de Fipeco, site internet de référence sur les dépenses publiques. © IBO/Sipa

Attention, ça va faire mal ! L'Insee va dévoiler ce mardi 26 mars le chiffre de **l'ampleur du dérapage budgétaire** pour l'année 2023. Initialement prévu à 4,9 % du produit intérieur brut (PIB), il devrait en réalité atteindre 5,6 %. De quoi creuser un peu plus la dette publique, qui atteint déjà, aux dernières nouvelles, 3 088 milliards d'euros. Dans une interview au *Point*, François Ecalle, spécialiste des finances publiques et président de Fipeco, suggère des pistes d'économie pour limiter la casse.

## Le Point : Jugez-vous notre niveau d'endettement alarmant ?

**François Ecalle :** La catastrophe n'est pas pour demain. La France s'endette aujourd'hui sans difficulté, à un taux certes supérieur à celui de l'Allemagne, mais qui reste acceptable. Donc, pour le moment, il n'y a pas de « problème ». Mais plus notre dette publique augmente, plus la France prend le risque qu'un jour, les créanciers de l'État s'inquiètent et lui demandent des taux d'intérêt beaucoup plus élevés. De nombreux pays se sont déjà retrouvés en défaut de paiement.

Certes, la Banque centrale européenne pourrait éventuellement voler à notre secours. Mais ce serait au prix de contreparties très dures. On l'a bien vu dans les années 2010 [avec la Grèce, notamment NDLR]. Nous ne sommes pas dans ce cas de figure, bien sûr, mais la France s'expose au risque de devoir remettre – un jour – sa souveraineté budgétaire entre les mains des gouverneurs de la Banque centrale à Francfort...

---

**Malgré cette sombre perspective, les gouvernements successifs laissent filer la dette. Comment expliquez-vous cette apparente passivité ?**

Pour reprendre le contrôle de la dette, il faut arriver à réduire le déficit public. On peut y arriver en ayant une croissance plus forte. C'est l'idéal. C'est la meilleure solution. Malheureusement, on observe plutôt en France, et ailleurs dans l'OCDE, un ralentissement de la croissance. Dans ces conditions-là, il ne reste plus que deux solutions. Soit on réduit les dépenses, soit on augmente les impôts. Dans les deux cas, ça fait des mécontents. Parce qu'on prend de l'argent dans la poche de quelqu'un ou parce qu'on en donne moins à celui qui attend son dû. Dans un pays comme la France, ces deux options passent très mal.

Notre longue histoire socioculturelle explique, je crois, cette caractéristique. Il n'y a qu'à relire *L'Ancien Régime et la Révolution* (1856) d'Alexis de Tocqueville pour s'en convaincre. La France est un pays dans lequel on demande toujours à l'État de résoudre tous les problèmes. Ajoutez à cela un peu de Max Weber sur la culture catholique qui n'aime pas les riches, contrairement à la culture protestante, dans laquelle la richesse est plutôt un signe de la prédestination divine. Ces arrière-fonds culturels expliquent, à mon avis, beaucoup de choses.

**Revenons en 2024. Quelles mesures d'urgence, simples et efficaces, faudrait-il prendre pour limiter la progression de la dette publique ?**

Il existe une mesure d'économie simple et qui rapporterait beaucoup. Elle consiste à ne pas indexer totalement les pensions de retraite sur l'inflation. Le gouvernement les a revalorisées au 1<sup>er</sup> janvier d'un peu plus de 5 %, pour un coût total de 14 milliards d'euros. S'il les avait revalorisées de 4 % – soit un point de moins que l'inflation –, il aurait pu économiser de manière automatique 3 milliards d'euros. Techniquement, c'est d'une très grande simplicité. Politiquement, pas du tout.

Je pense cependant qu'une désindexation aurait été tout à fait justifiée. La réforme des retraites de 2023, qui est selon moi une très bonne réforme, ne concerne que les futurs retraités. Or les retraités actuels, en moyenne, ont un niveau de vie supérieur à celui du reste de la population. Cette situation est assez originale en Europe ! On ne la retrouve qu'en Italie. Je pense donc que de faire contribuer les retraités actuels est une idée à ne pas complètement oublier...

**En avez-vous d'autres ?**

Le gouvernement pourrait, par ailleurs, réaliser des économies en mettant à contribution les collectivités locales. Cette mesure a été appliquée sous François Hollande. Les collectivités locales représentent à peu près 20 % de la dépense publique. Et il y a beaucoup de gaspillage. Le problème, c'est qu'elles sont autonomes : elles gèrent leurs dépenses comme elles l'entendent. La seule chose que peut faire l'État, c'est de réduire les ressources qu'il leur apporte. Ce qu'a fait François Hollande. Il a réduit d'une douzaine de milliards les dotations d'État aux collectivités locales. Elles ont été obligées de faire des économies. D'abord, en supprimant quelques investissements, parce que c'était facile. Dans un deuxième temps, elles ont fait des économies sur leurs dépenses de fonctionnement. Pour la première fois, l'emploi local n'a pas augmenté en 2015-2016. Voici une réforme à reproduire.

## Et à plus long terme ?

Il y a un sujet dont on parle aussi beaucoup en ce moment : le remboursement des frais de santé. On pourrait, par exemple, supprimer le dispositif très coûteux des infections longue durée et le remplacer par un système beaucoup plus simple, consistant à limiter le reste à charge des malades à 4 % des revenus. Si au cours de l'année, vos frais de santé atteignent ces 4 %, vous serez ensuite remboursés à 100 % par la sécurité sociale. C'est très simple. Une fois mis en place, le gouvernement peut ensuite augmenter les tickets modérateurs et les forfaits par boîte de médicaments tout en protégeant les plus modestes. Je dis souvent qu'on peut espérer un gain d'à peu près 5 milliards, soit 2 % des dépenses de l'assurance maladie. C'est raisonnable.

## Passons aux recettes. Yaël Braun-Pivet, la présidente de l'Assemblée nationale, veut lever certains tabous. Faut-il augmenter les impôts ?

Il ne vaut mieux pas. La France est déjà championne de l'OCDE des prélèvements obligatoires. Augmenter les taxes, contributions et impôts grèverait bien davantage la compétitivité des entreprises et l'attractivité du pays. Pour mémoire, la France enregistre déjà un déficit de ses échanges extérieurs quasi permanent depuis une vingtaine d'années.

S'il ne faut pas augmenter les prélèvements obligatoires, il ne faut pas non plus continuer à les baisser ! J'ai toujours été réservé, à ce titre, sur la suppression de la taxe d'habitation ou la suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises. Ces baisses ne sont pas financées par des économies équivalentes.

## Croyez-vous qu'il faille « passer d'un État providence à un État protecteur », comme le préconise dans un livre le ministre de l'Économie, Bruno Le Maire ?

Je pense qu'il est parfaitement justifié que l'État intervienne pour assurer les retraites, faire en sorte que les gens puissent être soignés ou encore verser des allocations familiales. La plupart des prestations sociales sont justifiées, mais il y a quand même des économies à faire. Les pays scandinaves nous donnent l'exemple. L'État providence, dans les années 1990, y était davantage développé que le nôtre, avec des dépenses publiques et des prélèvements obligatoires bien plus élevés. Ils ont ensuite connu une crise, mais n'ont pas pour autant supprimé l'État providence. Ils ont simplement réduit la voilure. Aujourd'hui, ils s'en trouvent très bien. Ils ont des finances publiques très saines et des échanges extérieurs équilibrés. Et ce n'est pas la catastrophe d'un point de vue social !

**En résumé, mettre les comptes sociaux à l'équilibre...**

Oui. Des comptes sociaux équilibrés et un État providence soucieux de ce qu'il dépense.

**Équilibrer les comptes demande-t-il du courage politique ?**

Cela en demande même beaucoup ! Mais c'est insuffisant. Pour avoir un Parlement qui vote des lois d'économies financières, il faut d'abord que les Français élisent des députés et des sénateurs qui adhèrent à ce programme. Or, ce n'est pas du tout le cas en France. Ou alors, ce sont des économies parfois très théoriques, comme celui de vouloir « lutter contre la fraude ». Les baguettes magiques sont rarement à la hauteur des enjeux.

**Pourquoi la gestion financière en « bons parents de famille », que de nombreux ménages s'appliquent, volent-elles en éclat à l'échelle collective ?**

L'État n'est ni un ménage ni une entreprise. Il a ce pouvoir assez exceptionnel de lever l'impôt. D'où le fait que les créanciers ne regardent pas totalement l'État comme ils regarderaient une entreprise ou un ménage endetté. Seulement voilà, sa capacité de lever l'impôt n'est pas illimitée. Il y a un moment où « le ras-le-bol fiscal » peut conduire à refuser l'impôt...

---